

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2011030

Signataire : BC/SL

OBJET :PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'un médecin généraliste au Centre Municipal de Santé à compter du 1er janvier 2012 pour une durée de 3 ans

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83- 634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88 – 145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 novembre 1997 créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste au CIG PC – 2011.10- 2179 effectuée auprès du Centre Inter-Départemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile de France et exécutoire le 13 octobre 2011.

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin généraliste au Centre Municipal de Santé et la nécessité de recruter un médecin disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine, suite à une démission

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : Monsieur Le Maire à recruter pour 3 ans un médecin généraliste à compter du 1^{er} janvier 2012 dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

AUTORISE : Monsieur Le Maire à signer le contrat de recrutement

DIT : que la rémunération de ce médecin généraliste sera calculée sur la base de 77.54 € par vacation de 2 heures.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué